

Contexte Les Alpes sont particulièrement affectées par le changement climatique : au cours des cent dernières années, les températures y ont plus que doublé par rapport à la moyenne générale et cette tendance va se poursuivre. Les conséquences en sont entre autres le dégel du permafrost, la fonte des glaciers et les phénomènes météorologiques extrêmes, avec

notamment de fortes précipitations et de longues périodes de sécheresse. Les changements climatiques vont profondément modifier notre économie, notre environnement et notre société. En s'adaptant à ces changements, on peut en atténuer ou en éviter les effets négatifs, pour préserver notre potentiel de développement futur. Agissez maintenant !



Photo © Frank Schultze / Zeiteinspiegel

Généralités	Énergie	Santé	Aménagement du territoire	Biodiversité	Risques naturels	Agriculture	Eau	Forêts	Tourisme
-------------	---------	-------	----------------------------------	--------------	------------------	-------------	-----	--------	----------

Aménagement du territoire



L'aménagement du territoire organise, coordonne et gère les activités sociales et économiques de tous les secteurs afférents au territoire. De par sa capacité de gestion multisectorielle, l'aménagement du territoire peut influencer sensiblement sur l'adaptation au changement climatique. Les phénomènes météorologiques extrêmes comme les longues périodes de canicule et les inondations constituent une menace croissante pour les zones habitées, les terrains agricoles et les infrastructures, ainsi que pour la vie et le développement futur des Alpes. Il est donc essentiel de prendre en compte le changement climatique dans les décisions d'aménagement prises aujourd'hui.

Intégrer l'adaptation au changement climatique dans l'aménagement du territoire

- Vérifier que les politiques d'aménagement, les réglementations, les instruments et procédures sont en phase avec les défis du changement climatique
- Collecter des informations pratiques, des données, des directives d'aménagement et des guides de travail et renforcer la coopération avec les aménageurs



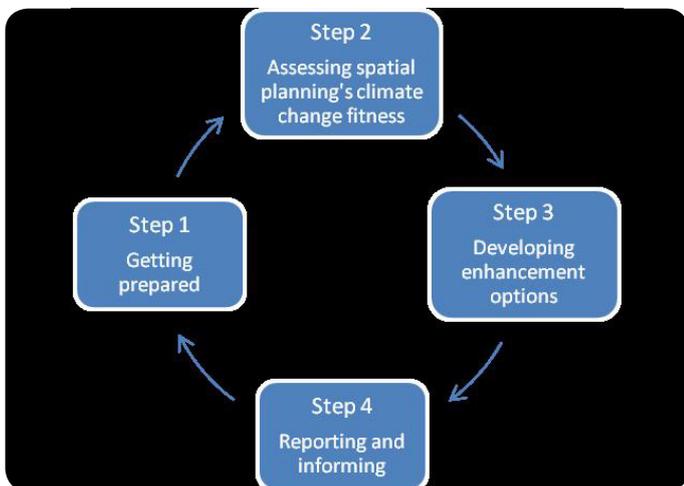
Réagir aux nouveaux risques

- Créer des zones de rétention des crues et d'écoulement des eaux, et imposer des limites plus sévères au zonage et aux constructions
- Ne pas désigner comme constructibles et ne pas délivrer de permis de construire dans les zones exposées aux crues et toutes autres zones à risque

Tenir compte du stress provoqué par la chaleur et les autres facteurs bioclimatiques dans le développement urbain

- Preserve air circulation corridors and open spaces for cold and fresh air supply of settlement areas
- Maintain, create and network open, green and blue spaces in urban areas





GUIDE POUR LES AMÉNAGEURS

Le projet CLISP (s'adapter au changement climatique à travers l'aménagement du territoire) envisage quelques pistes pour un aménagement du territoire à l'épreuve du climat. Un guide a été conçu pour aider les aménageurs à vérifier si leurs politiques d'aménagement tiennent compte du changement climatique. Il indique en quelques étapes simples comment s'assurer que les instruments de planification actuels peuvent faire face aux effets attendus du changement climatique et, le cas échéant, il propose des mesures d'amélioration.

[Informations complémentaires \(en/de\)](#)



LE RÉSEAU VERT DE GRAZ

L'« effet climatique urbain » se caractérise entre autres par une augmentation des températures moyennes et de la pollution en milieu urbain. Le changement climatique accentue ce phénomène. Les espaces verts et les lieux ouverts ont un rôle important dans la régulation du climat, et ils peuvent contre-carrer l'augmentation de la température en ville. Le projet « Réseau vert » lancé par la ville de Graz se propose d'améliorer le climat urbain et la qualité de la vie des populations. Son objectif est de relier les espaces verts avec les espaces libres de constructions en aménageant des chemins d'interconnexion et des éléments de verdure. Le réseau vert n'est pas seulement un document stratégique visant à orienter le développement urbain, c'est aussi une base permettant de définir l'aménagement de la ville, le zonage, et d'évaluer les demandes de permis de construire. [Informations complémentaires \(de\)](#)



Vous pouvez agir maintenant !

De concert avec

- les administrations nationales et régionales
- les chercheurs et experts de l'adaptation aux changements climatiques
- les organisations de la société civile, notamment les ONG
- les entreprises



Téléchargez cette fiche d'information et partagez-la

Service Vous trouverez d'autres mesures, des outils, des exemples pratiques et des informations sur l'adaptation au changement climatique à l'adresse www.c3alps.eu/kip

Contact Umweltbundesamt Österreich
Abt. Umweltfolgenabschätzung und Klimawandel
c3-alps@umweltbundesamt.at

Cette fiche d'information a été réalisée par CIPRA
international@cipra.org

funding programme



Au sujet de C3-Alps C3-Alps est un consortium transnational réunissant 17 partenaires de tous les pays alpins. Ce partenariat réunit des administrations nationales et régionales compétentes en matière de politiques d'adaptation et d'institutions spécialisées

soutenant les stratégies d'adaptation nationales et de l'UE. C3-Alps est coordonné par l'Office autrichien de l'environnement et cofinancé par le Programme Espace alpin à travers le Fonds européen de développement régional – Coopération territoriale européenne.